

Décision de l'Association Intercommunale Scolaire de Moudon - Lucens et Environs

EXTRAITS DE PV DE L'ASSEMBLEE DU 28 septembre 2017

Préavis N° 4-2017 – Droits de superficie des constructions AISMLE

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AISMLE,

- dans sa séance du 28 septembre 2017,
- vu le préavis du Comité de Direction,
- entendu le rapport de la commission ad hoc,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

décide:

1. **D'accepter le DDP relatif à la parcelle 1328 en vue de la réalisation du bâtiment scolaire du Fey;**
2. **d'accepter le DDP relatif à la parcelle 1399 en vue de la réalisation de la salle omnisports ;**
3. **de décharger la commission de son mandat.**

Préavis N° 5-2017 – Budget 2018

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AISMLE,

- dans sa séance du 28 septembre 2017,
- vu le préavis du Comité de Direction n° 3-2017,
- entendu le rapport de la Commission de gestion et des finances,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

décide:

1. **D'approuver le budget 2018 présentant un excédent de charges de CH 6'335'870.50 à répartir entre les communes membres.**

Au nom du Conseil Intercommunal AISMLE

Roger Müller
Président



Mireille Cudré-Mauroux
Secrétaire

